

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, Le Cinq Septembre à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 27 août 2024

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	8
Excusés	5

Présents : BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe,
MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy.

Excusés : BOLLE Marie-Claire, MASSON Dany, TEXERAUD Patrice, CHAUVEAU Philippe, NIQUET
Sandra.

Secrétaire de séance : MORISSET Florian

DÉLIBÉRATION N°2024-41 – Cession d'une partie de parcelle

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande d'achat de terrain communal formulée
par Monsieur VIGNAUD Nicolas, résidant à la Garde 86250 GENOUILLE;
Cette demande concerne une partie de la parcelle cadastrée ZL numéro 5 « Les Grands Champs »
d'une contenance totale de 3ha05a58ca située à proximité du stade et l'atelier municipal.
Cette vente de terrain communal permettrait à M. Vignaud Nicolas de réaliser son projet de
stockage de bois et activité de transformation du bois de chauffage.

Après échange et délibération, le conseil municipal par 7 voix pour, 1 voix d'abstention

- Valide la vente de ce terrain communal,
- Fixe le prix de cession à 1 euro le m².
- Précise que
 - la surface objet du projet sera d'environ 14 700 m² et sera cadastrée par partage de la
parcelle existante ZL 05,
 - les frais de bornage seront pris en charge par la commune,
 - les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Florian MORISSET

AR Prefecture

086-218601045-20240905-D41_2024-DE
Reçu le 11/09/2024

Pour extrait conforme au registre,
A Genouillé, le 6 septembre 2024
Le Maire,
Jean-Guy VALETTE

